

RCS : POINTE A PITRE

Code greffe : 9712

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POINTE A PITRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

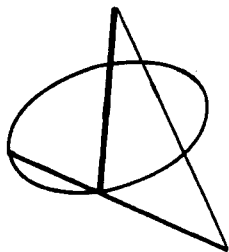
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01137

Numéro SIREN : 830 925 798

Nom ou dénomination : A.A.A.

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/007313



ANTILLES AUDIT

Audit & Conseil

Groupe Europ'Consult

SAS ACCESSOIRES AUTO ARNOUX

Zone artisanale

Grand Camp

97139 LES ABYMES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	12 799	12 799		4 266
	Fonds commercial (1)	684 260		684 260	684 260
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	21 195	21 195		7 065
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	12 497	1 762	10 735	532
	Autres immobilisations corporelles	49 536	21 929	27 607	33 585
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	110		110	110
TOTAL (II)		780 397	57 686	722 711	729 819
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 112 195	210 056	902 139	764 905
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 097		2 097	13 543
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	114 100	6 964	107 136	93 617
	Autres créances	29 000		29 000	41 255
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	27 287		27 287	17 323
	Charges constatées d'avance	11 788		11 788	8 762
	TOTAL (III)	1 296 467	217 020	1 079 446	939 405
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 076 863	274 706	1 802 157	1 669 224

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

110

110

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

	Capitaux Propres		31/12/2020	31/12/2019
		Capital social ou individuel	850 000	850 000
		Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
		Ecart de réévaluation		
		RESERVES		
		Réserve légale	389	
		Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves réglementées		
		Autres réserves		
		Report à nouveau	31 409	31 409
		Résultat de l'exercice	41 950	389
		Subventions d'investissement		
		Provisions réglementées		
		Total des capitaux propres	923 748	881 798
	Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
		Avances conditionnées		
		Total des autres fonds propres		
	Provisions	Provisions pour risques		
		Provisions pour charges		
		Total des provisions		
	DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	288 364	256 322
		Emprunts et dettes financières divers	25 086	19 042
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
		DETTES D'EXPLOITATION		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	465 171	386 326
		Dettes fiscales et sociales	93 197	85 735
		DETTES DIVERSES		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	6 591	40 000
		Produits constatés d'avance (1)		
		Total des dettes	878 409	787 425
		Ecart de conversion passif		
		TOTAL PASSIF	1 802 157	1 669 224
		Résultat de l'exercice exprimé en centimes	41 949,90	389,08
(1)		Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	878 409	787 425
(2)		Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	288 364	256 322

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 802 157 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 1 782 995 euros et un total **charges** de 1 741 045 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 41 950 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	697 059					697 059
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	697 059					697 059
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	21 195					21 195
	Instal technique, matériel outillage industriels	887		11 610			12 497
	Instal., agencement, aménagement divers	35 989		901			36 890
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 623		3 023			12 646
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 694		15 534			83 228
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	110					110
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	110					110
TOTAL		764 863		15 534			780 397

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	8 533	4 266		12 799
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 533	4 266		12 799
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	14 130	7 065		21 195
Instal technique, matériel outillage industriels	355	1 407		1 762
Autres Instal., agencement, aménagement divers	7 975	7 362		15 337
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	4 052	2 540		6 592
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 512	18 375		44 887
TOTAL	35 045	22 641		57 686

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	179 109	30 947		210 056
	Sur comptes clients	8 504	188	1 729	6 964
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	187 613	31 136	1 729	217 020
	TOTAL GENERAL	187 613	31 136	1 729	217 020
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		31 136	1 729	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2020

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	110	110	
	Clients douteux ou litigieux	7 581	7 581	
	Autres créances clients	106 519	106 519	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 500	5 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22	22	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 312	14 312	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 153	4 153	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	5 013	5 013	
	Charges constatées d'avances	11 788	11 788	
	TOTAL DES CREANCES	154 998	154 998	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2020

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	288 364	288 364		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	465 171	465 171		
	Personnel et comptes rattachés	38 293	38 293		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 854	27 854		
	Impôts sur les bénéfices	13 045	13 045		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 677	3 677		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 328	10 328		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	25 086	25 086		
	Autres dettes	6 591	6 591		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	878 409	878 409		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	25 086			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		59 757
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		24 625
<i>Fact.non parv. -Frss</i>	<i>24 625</i>	
Dettes fiscales et sociales		34 281
<i>Dettes prov. congés payés</i>	<i>20 534</i>	
<i>Charges sur congés à payer</i>	<i>3 732</i>	
<i>Etat - Autres charges à payer</i>	<i>10 015</i>	
Autres dettes		851
<i>Divers-Ch.à payer</i>	<i>851</i>	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		4 153
Autres créances		4 153
<i>Etats - Prod. à recevoir</i>	4 153	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		11 788	11 788
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			11 788

--

Informations concernant le crédit-bail

Etat exprimé en euros	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				110 832	110 832
Redevances payées					
- Cumuls antérieurs				37 257	37 257
- Exercice				16 944	16 944
TOTAL				54 201	54 201
Redevances à payer					
- à 1 an au plus				19 920	19 920
- à + 1 an et - 5 ans				36 711	36 711
- à plus de 5 ans					
TOTAL				56 632	56 632
Valeur résiduelle					
- à 1 an au plus					
- à + 1 an et - 5 ans					
- à plus de 5 ans					
TOTAL					

Caractéristiques des contrats

	Date début contrat	Valeur d'origine	Date de fin contrat
SOGUAFI - VEHICULE MERCEDES	22/02/19	89 000	
OCEOR LEASE RENAULT TRAFIC	19/10/18	23 129	

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	850 000,00	1,0000	850 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	850 000,00	1,0000	850 000,00

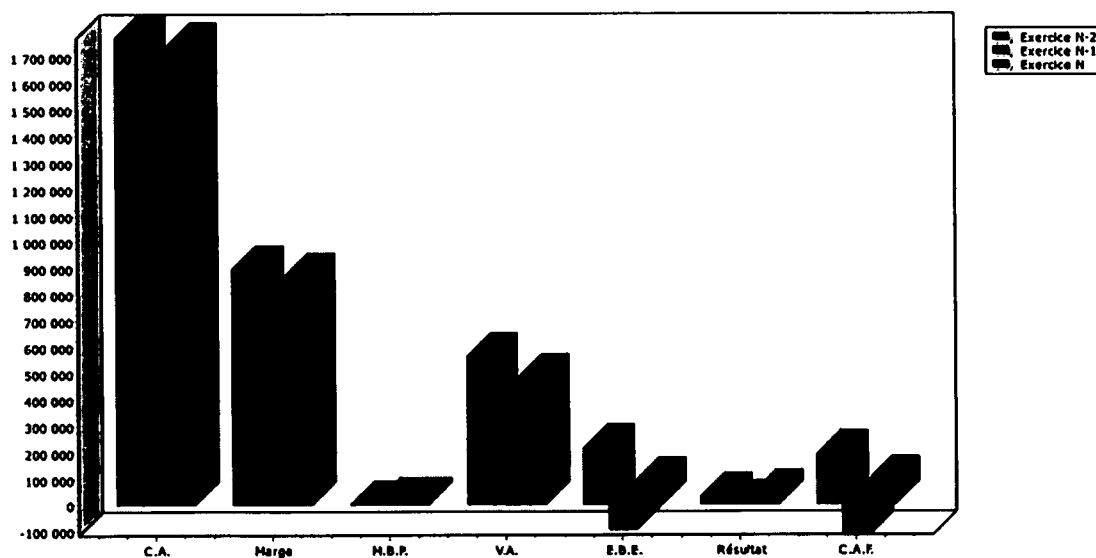
Effectif moyen

	31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	1	
	Professions intermédiaires		
	Employés	9	
	Ouvriers		
	TOTAL	10	

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	N/N-1	31/12/2018
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	1 739 604	1 651 058	88 547	5,36	1 773 021
Marge commerciale	869 909	640 470	229 439	35,82	898 700
% sur vente de marchandises	50,42	39,15			50,73
Marge brute de production	13 600	14 230	(630)	-4,43	57
% sur production	95,84	95,22			3,76
Valeur ajoutée	482 558	249 568	232 990	93,36	563 927
% sur CA	27,74	15,12			31,81
Excédent brut d'exploitation	90 951	(96 053)	187 003	-194,6	215 964
% sur CA	5,23	-5,82			12,18
Résultat net comptable	41 950	389	41 561	N/S	31 409
% sur CA	2,41	0,02			1,77
Capacité d'autofinancement	93 998	(114 865)	208 863	-181,8	191 229
Besoin en fonds de roulement	704 220	597 634	106 586	17,83	798 002
Nombre de jours de CA	145,73	130,31			162,03
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises	293,12	325,64			186,55
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	112,48	110,65			107,30
- Crédit clients	22,58	22,27			23,76



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2020
Capital social	850 000				850 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		389			389
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	31 409				31 409
Résultat de l'exercice	389	(389)		41 950	41 950
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	881 798			41 950	923 748

Date de l'assemblée générale 30/09/2020

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 881 798

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 881 798

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 41 950

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	EXPERTYS							
	31/12/2020	31/12/2019	%	%	31/12/2020	31/12/2019	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	5 000	5 000	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	5 000	5 000	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	5 000	5 000	100,00	100,00				

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Marchandises revendues en l'état Approvisionnements Matières premières Autres approvisionnements	1 112 195	944 014	168 181	
TOTAL I	1 112 195	944 014	168 181	
Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels Autres				
TOTAL II				
Production en cours Produits Travaux Etudes Prestations de services Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

A.A.A.

Société par actions simplifiée au capital de 850.000 €
Siège social : Zone Commerciale Grand Camp
97139 – LES ABYMES
R.C.S. Pointe à Pitre 830.925.798

PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**ANNUELLE DU 30 JUIN 2021**

**L'AN DEUX MIL VINGT ET UN
ET LE TRENTE JUIN, A ONZE HEURES**

Les actionnaires de la société **A.A.A** se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Robert ARNOUX en sa qualité de Président

Madame Geneviève BICHARA est désignée scrutateur

M _____ est désigné(e) comme secrétaire.

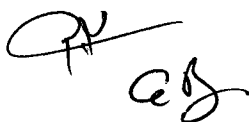
La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent plus de la moitié des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

L'assemblée générale constate que la société EXPERTYS AUDIT commissaire aux comptes, régulièrement convoquée est absente excusée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ainsi que les formulaires de vote par correspondance,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie et les récépissés postaux de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- les statuts de la société,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- le rapport de gestion,



- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Puis Monsieur le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du président sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- Approbation des comptes et affectation des résultats ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Rémunération du Président ;
- Rémunération de la directrice générale ;
- Pouvoirs à donner

Le Président donne lecture du rapport de gestion. Puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des actionnaires après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui se solde par un bénéfice de **41.949,90€** et donne au président quitus de sa gestion.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à un montant de 13.967 €. L'impôt sur les sociétés généré à ce titre s'élève à 3.911 € au taux de 28 %

Cette résolution, mise aux voix, est

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des actionnaires décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à **41.949,90 €** de la manière suivante :



. Affectation à la réserve légale pour	41.000,00 €
. Le solde au compte « report à nouveau » pour	949,90 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents

Cette résolution, mise aux voix, est

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes mentionnant les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du code de commerce, déclare en approuver les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale remercie son Président d'exercer ses fonctions à titre gratuit.
Le Président sera, sur justificatifs, remboursé des frais exposés dans le cadre de ses fonctions

Cette résolution, mise aux voix, est

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération nette annuelle à Madame Geneviève BICHARA, au titre de ses fonctions de Directrice Générale, soit 35.431,29 €

La Directrice Générale sera, sur justificatifs, remboursée des frais exposés dans le cadre de ses fonctions

Cette résolution, mise aux voix, est

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

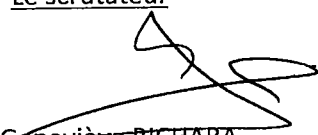
Cette résolution, mise aux voix, est

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Robert ARNOUX

Le scrutateur

Geneviève BICHARA

Le Secrétaire

A.A.A.

Société par actions simplifiée au capital de 850.000 €

Siège social : Zone Commerciale Grand Camp

97139 – LES ABYMES

R.C.S. Pointe à Pitre 830.925.798

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des actionnaires décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à **41.949,90 €** de la manière suivante :

. Affectation à la réserve légale pour	41.000,00 €
. Le solde au compte « report à nouveau » pour	949,90 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents





EXPERTYS AUDIT SARL

Société de commissariat aux comptes
244 rue Jean Vilar 34090 MONTPELLIER
TEL : 04 67 27 58 00

« SAS A.A.A »

Zone commerciale de
Grand - Camp
97 139 Les ABYMES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020



EXPERTYS AUDIT SARL

Société de commissariat aux comptes
244 rue Jean Vilar 34090 MONTPELLIER
TEL : 04 67 27 58 00

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'ensemble des associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.A.A relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



EXPERTYS AUDIT SARL

Société de commissariat aux comptes
244 rue Jean Vilar 34090 MONTPELLIER
TEL : 04 67 27 58 00

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, [*le cas échéant* : outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation »,] nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



EXPERTYS AUDIT SARL

Société de commissariat aux comptes
244 rue Jean Vilar 34090 MONTPELLIER
TEL : 04 67 27 58 00

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Baie-Mahault, le 15/06/2021

Anne THIERRY, représentant le cabinet EXPERTYS AUDIT SARL.



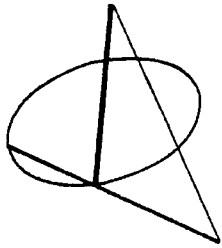
EXPERTYS AUDIT SARL

Société de commissariat aux comptes
244 rue Jean Vilar 34090 MONTPELLIER
TEL : 04 67 27 58 00

ANNEXES : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ANTILLES AUDIT

Audit & Conseil

Groupe Europ'Consult

SAS ACCESSOIRES AUTO ARNOUX

Zone artisanale

Grand Camp

97139 LES ABYMES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**DOCUMENTS VISES PAR
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

1 bis rue Nozières
97110 POINTE A PITRE
Siret : 333 941 417 00045

SAS A.A.A

**Zone commerciale de
Grand Camp
97139 LES ABYMES**

**** RAPPORT SPECIAL
EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 ****

EXPERTYS AUDIT

244 Rue Jean Vilar

34090 MONTPELLIER

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions autorisées au cours des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies sur l'exercice :

Nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé

➤ **Location immobilière**

Personnes concernées : Monsieur Robert ARNOUX

Objet : Mise à disposition d'un local commercial et un dépôt.

Modalité : 100 000 € annuel de loyer (après remise de deux mois de loyer) + 11 862 € de refacturation de taxes foncières.

Fait à Baie Mahault, le 15/06/2021

Le Commissaire aux Comptes

EXPERTYS A U D I T



Anne THIERRY
